

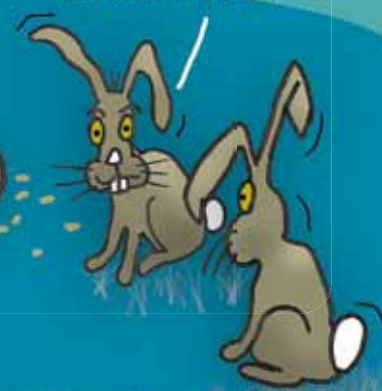
Le magazine



**OYAA... MOI,
JE SUIS POUR
LES ÉNERGIES
RENOUVELABLES !**



**...ET
GRATUITES !**



Sommaire

Edito	3
Tourisme.....	4-5
Communication	6
Saisonniers.....	7
Personnel.....	8-9
Environnement	10-13
Sports	14-17
Associations Sportives	18-20
Urbanisme	21
Histoire	22-23



LES NUMÉROS UTILES

POLICE SECOURS		17	LA POSTE		
POMPIERS		18	Macot 04 79 09 70 69	La Plagne 04 79 09 01 82	Aime 04 79 08 74 17
SAMU		15	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du canton d'Aime		04 79 55 40 27
TOUTES URGENCES		112	SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE LA PLAGNE		04 79 09 67 00
MAIRIE DE MACOT LA PLAGNE		04 79 09 71 52	BIBLIOTHÈQUE		
CENTRES HOSPITALIERS			Macot 04 79 09 73 76	La Plagne 04 79 55 15 15	
Bourg-St-Maurice 04 79 41 79 79		Moutiers 04 79 09 60 60	MAISON DU TOURISME Aime-Macot La Plagne		
PHARMACIES - Pharmacie de garde : 3915			Vallée 04 79 55 67 00	La Plagne 04 79 09 02 01	
Plagne Centre 04 79 09 04 81	Plagne Bellecôte 04 79 09 02 20	Aime 04 79 09 70 50	CRÈCHE LES P'TITS BONNETS La Plagne		04 79 09 00 83
			HALTE GARDERIE Aime		04 79 55 68 03



Edito



Chers Concitoyens,

En feuilletant ce magazine, vous allez découvrir deux pages présentant un rapide bilan touristique de l'année qui vient de s'écouler, mais aussi d'autres rubriques qui retracent une partie de la vie de notre commune, tant au niveau touristique, administratif qu'associatif.

Sont également abordées, les thèmes de la communication, le fonctionnement de la maison des saisonniers, la présentation du service finance et Ressources Humaines (ses missions, son personnel) et de la Police Municipale...

Un important volet de ce magazine est consacré à l'environnement avec notamment une « pique de rappel » sur les déchets, et sans oublier l'engagement de la commune au niveau national avec la signature et la mise en place de la Charte Nationale en faveur du Développement durable.

4 pages sont consacrées aux sports, qu'il s'agisse de glace, de vélo, d'eau vive....

Les associations sportives ne sont pas oubliées et une longue place leur est consacrée dans ce magazine.

Une rubrique urbanisme qui concerne l'aménagement futur de nos vallées sous la dénomination de SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Le SCOT est le futur outil qui va permettre d'aménager aussi bien nos vallées que nos stations.

Enfin, nous terminerons sur une note nostalgique avec l'évocation de la vie d'autrefois, agrémentée de quelques belles images.

Bonne lecture et bonnes fêtes.

Richard Broche
Maire de Macot La Plagne

Edité par la Commune de Macot La Plagne
Directeur de la Publication : Monsieur le Maire
Conception et illustration : Commission communication et service communication, Monsieur le Maire et les adjoints, David Allemoz, Romain Guigon, Géraldine Favre, Séverin Garcia, Cyril Chenal, Association Sportive de Cyclisme, Club de Bobsleigh, Luge et Skeleton • **Illustration couverture :** Xavier Silvestre • Document Imprimé en 1200 exemplaires
Création graphique et impression :
Imprimerie l'Edelweiss - Bourg-Saint-Maurice.



Tourisme

BILAN DE LA FRÉQUENTATION HIVERNALE DES SITES D'ALTITUDE DE LA PLAGNE *

* Source : OPGP / COMETE Bilan hiver 08-09

La saison d'hiver 2008-2009 aura été marquée par un contexte général délicat où la dégradation de l'environnement économique international est venue s'ajouter à une problématique de calendrier de vacances scolaires beaucoup plus défavorable que l'hiver précédent.

Les premières tendances de l'hiver laissaient entrevoir, sur les stations d'altitude de la Plagne, une saison en bonne voie lors des premiers états de réservation sur les lits professionnels enquêtés.

Celui de novembre annonçait ainsi une avance de plus de 10 % par rapport à la même date sur l'hiver précédent, favorisé par des ouvertures de nouveaux lits sur ces sites.

Un enneigement présent très tôt, et constant sur la saison laissait, de son côté, espérer un critère favorable pour la Plagne, bien qu'il fût présent sur tous les massifs en quantité, favorisant donc d'autres

opportunités de destinations.

Cette tendance, a priori positive, s'est malheureusement atténuée au fil des semaines, avec un tassement des prévisions qui s'est accentué en même temps que les effets de la crise économique s'installaient, et après que certaines catégories d'hébergements aient engagé très tôt, dès l'automne, le remplissage de semaines spécifiques pour compenser des vacances scolaires peu favorables.

La conjonction de ces facteurs ramenait, en février, le prévisionnel sur les lits professionnels à -3,4 % comparé à février 2008 et celui d'avril 2009 à +0,4 % en comparaison à avril 2009, avec des dates de vacances de Pâques plus tardives cet hiver aidant aux réservations de dernières minutes et permettant un rebond de fin de saison avec un enneigement de qualité.

ÉVOLUTION DES ÉTATS DE RÉSERVATION DE L'HIVER 2008-2009

[données sur + 90 % des lits professionnels répondants, hors résidences secondaires et meublés hors réseau commercial, en comparaison aux prévisions aux mêmes dates de l'hiver précédent]

Les données finales de fréquentation de l'ensemble des lits touristiques sur la saison d'hiver pour les sites d'altitude de la Plagne indiquent un très léger repli de **-0,4 % comparé à l'hiver 07-08** (-0,3 % pour les lits professionnels).

Ce résultat permet de positionner les stations d'altitude de la Plagne dans le petit nombre des stations d'altitude n'ayant pas connu de réel repli cet hiver : en effet, la moyenne sur l'ensemble des stations françaises indique un repli final de -3,2 % sur l'hiver 2008-2009, les stations d'altitude reculant, quant à elles, de -3 %.

Il convient de rappeler, dans ce contexte, que l'hiver précédent avait été

marqué par une hausse de 5,6 % de la fréquentation pour les stations d'altitude de la Plagne, en particulier dû à un étalement des vacances scolaires européennes exceptionnellement favorable.

Si les résultats de cet hiver 2008-2009 montrent la bonne tenue des sites d'altitude de la Plagne, il convient cependant de mettre en perspective une tendance à la consommation sur place plus en retrait et des habitudes de décision de départ qui progressent notablement (dernière minute, attente des « bons plans »...).

15 NOVEMBRE : +10,8 %
1^{ER} DÉCEMBRE : +8,1 %
15 JANVIER : +2,3 %
1^{ER} FÉVRIER : -3,4 %
1^{ER} MARS : -1 %
1^{ER} AVRIL : +0,4 %

Nuitées totales
2 619 000

	Nuitées par période	Evolution versus n-1	Poids des périodes
Décembre	40 900	-3,8 %	2 %
Noël/nouvel an	338 983	+7,1 %	14 %
Janvier	612 300	-2,1 %	23 %
Vacances d'hiver	724 400	-1,9 %	27 %
Mars	507 800	+18,7 %	19 %
Avril	326 600	-22,4 %	12 %
Total saison	2 619 000	-0,4 %	100 %

Depuis l'hiver 1997

Saison record : 2001/2002

Saison la plus faible : 1996/1997

Sur les 13 saisons étudiées, l'hiver 2008/2009 réalise la 9^e performance, en matière de fréquentation de la station, soit une évolution de -7,3% par rapport à la saison record.

Journées skieurs
2 401 867

	Journées skieurs par période	Evolution versus n-1	Poids des périodes
Décembre	48 491	+108 %	2 %
Noël/nouvel An	338 983	+7,1 %	14 %
Janvier	471 909	-7,5 %	20 %
Vacances d'hiver	766 019	-1,4 %	32 %
Mars	421 588	-21,5 %	18 %
Avril	354 877	+62 %	15 %
Total saison	2 401 877	+0,8 %	100 %

Depuis l'hiver 1997

Saison record : 2003/2004

Saison la plus faible : 1996/1997

Sur les 13 saisons étudiées, l'hiver 2008/2009 réalise la 4^e performance, en matière de fréquentation du domaine skiable, soit une évolution de -3,2% par rapport à la saison record.

Tourisme

REPARTITION DES CLIENTELES FRANCAISES ET ETRANGERES - sites d'altitude de la Plagne

Sur l'hiver 2008-2009, on peut noter que la clientèle étrangère des sites d'altitude de la Plagne pèse pour presque 29 % de la fréquentation : ce résultat, en repli de 3 points comparativement à l'hiver précédent (32,9 % de clientèles étrangères), vient corroborer l'influence des dates de vacances scolaires, accentué par les effets internationaux de la crise qui s'est installée sur certains marchés comme la Grande Bretagne.

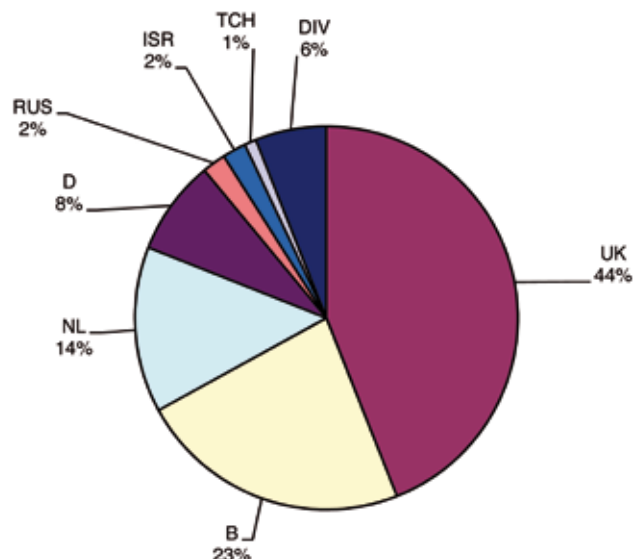
A la veille d'une nouvelle saison hivernale, il convient de tenir compte de ces réalités avec un nouveau calendrier de vacances scolaires européen proche du précédent, et donc peu favorable, et où l'on peut légitimement s'interroger sur les conséquences d'un environnement économique national et international toujours incertain.

LÉGENDE

UK – GRANDE
BRETAGNE
B – BELGIQUE
NL – PAYS BAS

D – ALLEMAGNE
RUS – RUSSIE
ISR – ISRAËL
TCH – RÉPUBLIQUE
TCHÈQUE
DIV – DIVERS

REPARTITION DE L'EXPORT



LA GRANDE PLAGNE – ETÉ 2009 • FRÉQUENTATION – TENDANCES

Pour cet été 2009, le nombre de nuitées générées est en hausse de 1,9 % par rapport à l'été 2008.

Depuis l'été 1997

Saison record : 2000

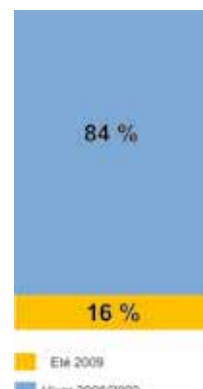
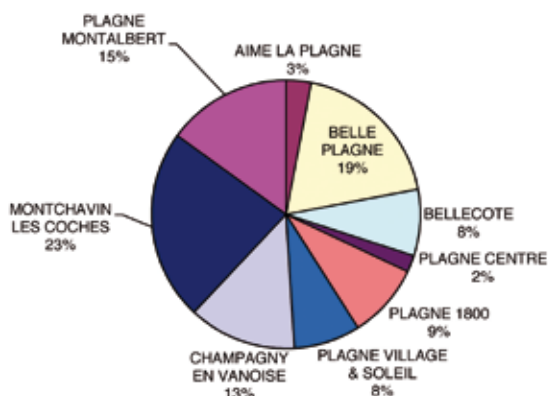
Saison la plus faible : 2008

Sur les 13 saisons étudiées, l'été 2009 réalise la 11^{ème} performance, en matière de fréquentation de la station, soit une évolution de -33,6 % par rapport à la saison record.

Fréquentation Touristique Sites d'altitude/sites villages de La Plagne et répartition selon les stations.

Nuitées totales
483 300

	Nuitées par période	Evolution Versus n-1	Poids des périodes
Début de saison	48 500	- 17,8%	10 %
Moyenne saison	175 500	+ 4,1 %	36 %
Haute saison	146 900	-2,9 %	30%
Fin de saison	112 400	+ 17,8%	23 %
Total saison	483 300	+ 1,9%	100 %



Communication

WWW.PERSO-LAPLAGNE.FR

Perso-laplagne.fr est un site Internet privé (non institutionnel) créé en 2002, entièrement dédié à la station de La Plagne. Il a trois objectifs : donner aussi souvent que possible des nouvelles du domaine de La Plagne aux Plagnards « expatriés » (ou non !), faire découvrir la station en détail et raconter son histoire. C'est un site collaboratif qui évolue en permanence. Vous ne connaissiez pas le site ? Voilà un rapide tour d'horizon de ce que vous y découvrirez.

- **Suivre ce qui se passe à La Plagne.** Un journal d'actualité régulièrement mis à jour et illustré de photos des travaux en cours ou de plans des projets sur le domaine. Travaux de pistes, nouvelles remontées ou constructions, depuis 2002, un suivi régulier de l'évolution de La Plagne, grâce à des reporters permanents ou de passage.
- **Faire (re)découvrir les plus beaux paysages de La Plagne.** 310 photos d'hiver, 140 photos d'été et 42 panoramas.
- **Remonter le temps.** 600 photos anciennes, conservées jusque là dans leurs archives par André Martzolf, Edmond Blanchoz, Michel Bezançon, Bruno Chêne ou Armand Bérard, des photos couleurs de 1952 communiquées par Juliette Reibell, fille du directeur des Mines à l'époque, des photos de touristes... toutes rassemblées, légendées et consultables grâce à un moteur de recherche. Et aussi des centaines de documents : 32 anciens plans des pistes (dont celui de 1964), des forfaits, des brochures et des publicités.
- **Raconter La Plagne.** Un récit historique détaillé et original basé sur des dizaines d'heures d'entretiens. Il y a eu beaucoup de choses déjà écrites sur l'histoire de La Plagne, mais beaucoup d'informations, d'anecdotes, de souvenirs personnels n'avaient jamais été collectés. L'un des objectifs du site est de retracer l'histoire de la station au travers des souvenirs de tous les acteurs, ceux du premier plan comme les autres... Ils sont déjà nombreux à m'avoir ouvert leur porte et je les en remercie !

• **Revivre le passé avec des extraits de films.** Et si par exemple vous montiez à nouveau dans une ancienne cabine de la Grande Rochette ?

Quel est l'écho du site ? Jamais je n'aurais imaginé le succès que rencontre le site aujourd'hui. D'année en année, il reçoit de plus en plus de visites de toute l'Europe et même au delà. En 2009, le site devrait en recevoir plus de 90.000 (soit 300.000 depuis sa création, il y en avait eu 7.000 en 2003). Ils sont aussi de plus en plus nombreux à en parler, à le recommander, à y contribuer...



Pourquoi cet article dans le magazine de Macot-La Plagne ? Justement pour faire connaître le site plus largement dans la commune la plus concernée par La Plagne. Le récit de l'histoire n'est jamais figé. Contrairement à un livre, un site Internet permet de faire évoluer, de corriger, de compléter... Vous avez sans doute quelque chose à dire ou à partager pour

l'enrichir et m'aider. Dans la perspective des 50 ans de La Plagne, il est important que les souvenirs ne s'effacent pas avant d'avoir été transmis aux générations futures.

Enfin, je rends hommage à la mémoire d'Edmond Blanchoz qui m'a fait confiance en répondant à mes questions et en me donnant accès à ses archives personnelles.



Romain Guigon

CONTACT

06.87.06.79.69

webmestre@perso-laplagne.fr



Parmi les nombreux contributeurs...

Agnès et Robert Astier • Alice et Lulu Ougier • André Broche • Armand Bérard • Carolyne et Lucile Marin • Claude De Bortoli • Edmond Blanchoz • Edmond et Suzette Broche • Edmond Ougier • Emmanuel Benglia • Gilbert Vivet-Gros • Ginette Crétier • Laurette Paviet • Mario et Hélène Talenti • Max Jeannot • Michel Bezançon • Michel Villien-Gros • Monique et Raoul Bugny • Patrick Hazeaux • Paul Broche • Sophie Murzilli.

Saisonniers

LA MAISON DES SAISONNIERS

La maison des saisonniers a été créée en janvier 2003 à l'initiative des élus de la commune de Macot La Plagne et du Syndicat Intercommunal de La Grande Plagne.

Cette entité a d'abord été gérée par Sylvie MAITRE jusqu'en 2006, puis Anne DILASSER. Depuis novembre 2007, cette fonction est occupée par Carine POUCHOY.



Cette dernière a d'abord commencé sa carrière sur Lyon en tant que responsable d'un service comptable au sein de l'entreprise ADECCO où elle manageait une quinzaine de personnes.

Elle a souhaité ensuite rediriger sa vie et se rapprocher de la montagne et de la nature, ses deux passions.

Connaissant la Plagne depuis son enfance, elle a décidé d'envoyer des candidatures spontanées dans les différentes entités de la station. Elle a été ainsi recrutée pour le poste de responsable de la maison des saisonniers. Ce nouveau travail lui a permis d'avoir une qualité de vie plus appropriée à ce qu'elle désirait. Carine POUCHOY s'est rapidement intégrée à la vie de la station et a lié de nombreux contacts qui lui permettent en temps voulu d'aider les saisonniers. Elle a trouvé, au sein de la vie locale, une belle solidarité.

La maison des saisonniers est ouverte du 1er octobre au 31 mai. Cette entité du SIGP s'adresse à l'ensemble de la population de la station (active ou non), employeurs ou salariés. 3 ordinateurs avec accès internet sont à la disposition du public pour les recherches d'emplois, les démarches administratives, la réorientation professionnelle ou la réalisation de leur curriculum vitae.

La saison de Carine POUCHOY débute début octobre avec la lecture de tous les emails (jusqu'à 3000) et les courriers reçus pendant la fermeture de la structure. Carine POUCHOY met un point d'honneur à répondre à l'ensemble des demandes. Ces dernières portent essentiellement sur des recherches de logements, des informations sur la station et sur les offres d'emplois. Elle reçoit beaucoup de candidatures spontanées qu'elle classe et qu'elle garde à disposition des employeurs. Carine POUCHOY va servir d'intermédiaire entre les

employeurs et les personnes à la recherche d'un emploi. Les employeurs peuvent également déposer à la maison des saisonniers leurs offres. Carine POUCHOY les rassemble sur un fichier « excel » qu'elle peut transférer ou envoyer par courrier suite à une demande de renseignement.

Au mois de novembre, les saisonniers commencent à venir en station afin de rechercher un emploi ou rencontrer les employeurs. La maison des saisonniers est là pour les recevoir, et les guider.

Mi-décembre/janvier, ces deux mois sont consacrés à gérer les périodes d'essai non concluantes. En effet, dans ces cas-là, salariés comme employeurs se tournent vers la maison des saisonniers. Cette dernière, en contact avec les espaces saisonniers des autres stations, va collecter un panel d'offres d'emploi ou de CV qu'elle va remettre sur le marché.

Durant cette période, Carine POUCHOY apporte également une aide aux jeunes qui ont perdu leur logement en même temps que leur emploi. Elle va les mettre en contact avec l'assistante sociale d'Aime ou avec le foyer logement à Moûtiers.

Les mois suivants vont être rythmés par la visite des saisonniers à la recherche d'une aide personnelle. Carine POUCHOY apporte une assistance dans les démarches à effectuer pour partir à l'étranger, pour une réorientation professionnelle ou tout simplement pour un emploi d'été. La maison des saisonniers travaille en étroite collaboration avec les espaces saisonniers des autres stations de ski et balnéaires afin d'avoir une offre plus diversifiée à proposer tant sur le plan national qu'international.

Cette année, Carine POUCHOY souhaite mettre en place la fermeture de la structure 1/2 journée par semaine afin de pouvoir recevoir, en toute confidentialité,

les personnes à la recherche d'information sur le droit du travail ou qui ont des questions relatives à leur santé. Régulièrement, les saisonniers viennent rencontrer Carine POUCHOY afin de trouver une écoute (problème personnel ou avec l'employeur), comprendre son contrat ou sa fiche de paie, évoquer des problèmes de santé ou de finances... Et en cas de litige avec l'employeur, Carine POUCHOY les guide vers les organismes concernés (Inspection du travail...).

En partenariat avec les différents services de l'Etat, la maison des saisonniers organise deux forums dans la saison : le forum de l'emploi et le forum de la santé.

Le forum de la santé met à disposition des saisonniers et de la population la possibilité de dépister anonymement et gratuitement le cancer de la peau, la SIDA, les hépatites, les IST (Infections Sexuellement Transmissibles) et la mise à jour des vaccinations. Le prochain forum de la santé aura lieu le mardi 02 février 2010 à la salle omnisport Pierre LEROUX de Plagne Centre. Il faut savoir que la maison des saisonniers met à disposition du public des préservatifs non payants, des brochures et des affiches concernant la santé.

Le forum de l'emploi regroupe le pôle emploi, différents employeurs, syndicats, Inspection du Travail et organismes de formations. Aucune date n'a pour l'instant été fixée pour 2010, et ce forum est un peu remis en question par le manque d'enthousiasme des saisonniers et l'indisponibilité des employeurs à y participer (car en pleine saison).

Certains espaces saisonniers de Tarentaise (dont celui de La Plagne) et le comité du bassin de l'emploi situé à Albertville réfléchissent actuellement à une nouvelle organisation de ce forum. (partenariats privilégiés avec d'autres régions...)

LES PRINCIPALES MISSIONS :

- Accueil et écoute
- Mise à disposition des offres d'emploi (sur la station, en national ou international)
- Aide à l'élaboration de CV et lettres de motivation
- Orientation vers les organismes de la formation professionnelle
- Orientation vers les organismes d'aide à la mobilité géographique à l'étranger
- Informations sur le droit du travail
- Informations sur les aides au logement
- Aide et soutien dans les démarches administratives
- Point Internet pour les démarches liées à l'emploi, la formation, les démarches administratives
- Mise à disposition d'offres de locations de studios à la saison

**Ouverture du 1er octobre au 31 mai. Lundi/Mardi/Mercredi/ Jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h
Vendredi : 9h à 12h. Tél : 04.79.09.20.85 - Email : saisonniers.laplagne@wanadoo.fr
Salle Omnisports, 73210 Plagne Centre**

Personnel

SERVICE FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET INFORMATIQUE

Situé au 1^{er} étage de la Mairie, ce service est composé d'une équipe de 5 personnes, et est placé sous la responsabilité du Maire pour les finances et l'informatique, et sous la responsabilité du Directeur Général des Services pour la partie ressources Humaines.

L'organisation et les missions de cette équipe peuvent être synthétisées ainsi :

Géraldine FAVRE - Directrice (remplace le DGS en cas d'absence)



RESSOURCES HUMAINES :

76 paies en intersaison – 108 en hiver

150 arrêtés – 50 contrats par an

- Suivi des procédures de recrutement avec le Directeur Général des Services
- Suivi du budget de la masse salariale
- Suivi des charges et contrôle des paies
- Déclarations annuelles de charges
- Suivi des carrières (avancements et procédures - arrêtés)
- Suivi disciplinaire avec le Directeur Général des Services
- Suivi des relations avec les instances paritaires (Commission Administrative Paritaire – Comité Médical – Commission de réforme – Comité technique Paritaire local)

Informatique : suivi du parc (46 PC et 4 serveurs) – renouvellement & maintenance - gestion de l'outil informatique dans la collectivité - dépannages au quotidien.

FINANCES : 4 budgets - 24 000 000 € - 80 délibérations

4 600 titres et mandats émis chaque année

800 factures d'eau par an

- Suivi de la Dette et de la Trésorerie
- Elaboration et suivi des budgets, préparation budgétaire avec les gestionnaires de crédits (M. le Maire - élus et chefs de services)
- Mise en œuvre de la politique budgétaire décidée par les élus
- Analyse et prospective financière avec M. le Maire (plan pluriannuel d'investissement)
- Organisation et suivi des réunions et commissions des finances avec M. le Maire
- Veille juridique et fiscale
- Pilotage du contrôle de gestion
- Gestion des amortissements du patrimoine communal – écritures d'inventaire
- Rédaction des délibérations.

Gestion des Finances / CCAS



Gestion des Ressources Humaines

Emilienne MEREL - Temps complet

- Elaboration des paies (saisie des variables – constitution des dossiers)
- Rédaction des contrats saisonniers et des CDD (environ 50 par an)
- Suivi des congés (plannings – demandes des agents)
- Suivi des absences (maladies – accidents – arrêtés correspondants)
- Suivi des formations (demandes des agents – tableaux récapitulatifs)
- Dossiers de retraite
- Organisation des recrutements (plannings/dossiers)
- Arrêtés et assermentations des agents de surveillance de la voie publique (constitution des dossiers et transmission au tribunal)
- Elaboration du Plan de formation avec la Directrice
- Etats du personnel (assurances, services de l'Etat, etc..)
- Suivi des Œuvres Sociales (équivalent du comité d'entreprise).

Christiane MIBORD - Temps complet



- Suivi de l'exécution budgétaire
- Tableaux de bords de suivi des coûts – Contrôle de gestion
- Fiches travaux (suivi financier des travaux et des marchés publics)
- Alertes en cas de dépassements de crédits
- Suivi des recouvrements de subventions (conseil général-Etat-ONF-Région, etc.)
- Suivi des subventions aux associations
- Déclarations de TVA (activités assimilées commerciales) et Fonds de Compensation de la TVA – Etat annuel
- Elaboration et suivi du budget du Centre communal d'Action Sociale (CCAS)
- CCAS : gestion des appartements du Génépy à Belle Plagne (55 appartements) – Compte rendu des commissions
- Suivi des recettes des stationnements payants et des secours sur pistes
- Gestion des abonnés du service de l'eau et édition des factures (800 factures).



Agnès COLLOMB - 14 h / sem. - secrétariat RH et 14 h / sem. finances-baux

- Courriers d'accusés réception des candidatures (réponse systématique faite à toute candidature)
- Accueil et réception téléphonique
- Bordereaux d'envoi des documents
- Secrétariat – classement
- Suivi du recouvrement des baux communaux (appartements) et commerciaux (locations de fonds) – états des lieux et établissement des baux en collaboration avec la responsable du service baux communaux.
- Courriers aux associations (mailing d'envoi des documents)
- Courriers du service financier – bordereaux d'envoi des documents
- Accueil et réception téléphonique
- Emission des titres de recettes – mandats en cas d'absence de Marie Laure

Personnel

SERVICE FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET INFORMATIQUE (SUITE)



Finances

Marie-Laure MINGEON - 17 h / sem.

- Réalisation des bons de commandes et envoi aux fournisseurs
- Enregistrement des factures – suivi de la procédure de vérification dans les services
- Mandatement administratif (paiement et transmission à la Trésorerie)
- Renseignements téléphoniques aux entreprises et à la Trésorerie d'Aime
- Constitution des dossiers de pièces justificatives pour le paiement (copies des marchés publics, copie des RIB, etc.).

POLICE MUNICIPALE

Le service Police Municipale, dont les bureaux sont situés à Plagne Centre, est composé d'une équipe de 4 permanents, qui sont appuyés en saison hivernale par 12 Agents de Surveillance de la Voie Publique saisonniers (ASVP).

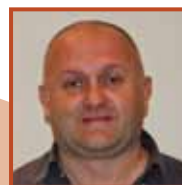
Placés depuis quelques semaines sous la responsabilité de Laurent BOCH, Conseiller Municipal, le nouvel axe prioritaire de leur mission est l'accueil et l'information, des touristes mais également des résidents permanents.

Laurent BOCH souhaite en effet mettre avec le service Police Municipale l'accent sur le service public, et le service au public. Cette démarche s'appuie sur des actions concrètes qui sont (entre autres) :

- La sécurisation systématique des entrées et sorties d'écoles du village et de la station.
- La présence d'agents aux arrivées et départs de vacances scolaires, afin d'informer, conseiller et diriger les nouveaux arrivants dans les stations. Il est en effet plus agréable pour nos touristes après plusieurs heures de route d'être accueillis par des agents qui les guident dans une station qu'ils ne connaissent pas, parfois dans des conditions météo difficiles.
- Les rondes de nuit hivernales seront organisées conjointement et en coordination avec la Gendarmerie.
- Le travail et les interventions devront être d'avantage organisés en relation et en association avec l'ensemble des services de la commune, et avec les acteurs socioprofessionnels de la station.



Chef de poste
Eric DIAZ



Adjoint
Frédéric VERSAVEL

1 poste en attente
(Réflexion sur le
remplacement ou non
de ce 4^{ème}
titulaire)

Agent
David DUFRENE



Environnement

LES DÉCHETS SUR LE CANTON D'AIME

LA COLLECTE DES DÉCHETS SUR LE CANTON D'AIME

La collecte des ordures ménagères, du tri et du carton est assurée en régie par le service de collecte de la Communauté de Communes du Canton d'Aime. Le verre est collecté par l'entreprise Vial.

LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le traitement des ordures ménagères est assuré par le Syndicat Mixte Intercommunal du Traitement des Ordures Ménagères de Haute Tarentaise. L'ensemble des 5 894 T d'ordures ménagères collectées sur le territoire du canton d'Aime en 2008 a été traité à l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM) de Valezan.



	Tonnage 2004	Tonnage 2005	Tonnage 2006	Tonnage 2007	Tonnage 2008	Evolution 2007-2008
Ordures ménagères	6 197 t	6 034 t	6 131 t	5 968 t	5 894 t	- 1,24 %
Collecte sélective	362 t	447 t	509 t	561 t	571 t	+ 1,78 %
Carton	93 t	236 t	274 t	282 t	368 t	+ 30,5 %
Verre	745 t	834 t	919 t	921 t	1 066 t	+ 15,74 %
Total	7 396 t	7 551 t	7 833 t	7 732 t	7 899 t	+ 2,16 %
Performance de recyclage	15,3 %	19,3 %	20,6 %	22,6 %	24,8 %	+ 2,2 points



LA COLLECTE SÉLECTIVE DES EMBALLAGES MÉNAGERS

À la fin de chaque collecte, le camion entre dans l'UIOM pour peser son chargement. Il ressort ensuite du bâtiment et verse le contenu de sa benne dans le quai de transfert. Les emballages recyclables sont ainsi compactés afin de limiter le nombre de camions se rendant au centre de tri.

Lorsqu'un caisson est plein, il est transporté jusqu'au centre de tri SITA MOS de Gilly sur Isère. Là, nos déchets recyclables sont triés manuellement afin de séparer les différents types de matériaux ainsi que les erreurs de tri.

Après le tri, chaque matériau est mis en balle puis transporté dans une usine de recyclage.





Environnement

LES DIFFÉRENTS TYPES DE MATÉRIAUX

Types de matériaux	Tonnage 2008
Briques alimentaires	10,45 t
Acier	23,12 t
Aluminium	1,79 t
PEHD	17,79 t
PETC	25,76 t
PETF	7,81 t
EMR	95,39 t
JRM	125,13 t
Gros de magasins	197,25 t
Refus	49,31 t
TOTAL	553.80 t

LES BRIQUES ALIMENTAIRES

Celles-ci contiennent principalement du lait ou des jus de fruits. Elles se composent d'une enveloppe en carton, d'une couche d'aluminium et d'une couche de plastique. Le carton est récupéré pour fabriquer du papier essuie-tout, du papier toilette, du papier kraft... Les briques alimentaires collectées sur le canton d'Aime sont recyclées dans les usines Niederauer Muele de Düren en Allemagne et Stora Enso à Barcelone en Espagne.

Le recyclage d'une tonne de briques alimentaires permet l'économie de :

- 1,98 T de bois,
- 9,45 m3 d'eau,
- 4,68 MWh d'électricité

L'ACIER

L'acier récupéré provient principalement des boîtes de conserve et des canettes. Celui-ci est racheté par ArcelorMittal Packaging et recyclé dans son usine de Fos-sur-Mer. Le recyclage de l'acier permet de fabriquer de nouveaux objets en acier.

Le recyclage d'une tonne d'acier permet l'économie de :

- 1,42 T de minerai de fer,
- 0,57 T de charbon,
- 1,09 m3 d'eau,
- 6,34 MWh d'électricité.

L'acier est un matériau qui est recyclable à l'infini.

L'ALUMINIUM

L'aluminium récupéré provient principalement de certaines canettes et des barquettes. Celui-ci est racheté par l'entreprise Recovco Affimet basée à Compiègne et recyclé. Le recyclage de l'aluminium permet de fabriquer de nouveaux objets en aluminium.

Le recyclage d'une tonne d'aluminium permet l'économie de :

- 2,26 t de bauxite (minerai d'aluminium),
- 9,02 m3 d'eau,
- 29,60 MWh d'électricité.

L'aluminium est un matériau qui est recyclable à l'infini.

LE PET C ET F

Le PET (polyéthylène téréphtalate) provient principalement des bouteilles d'eau minérale. Celui-ci est racheté par Valorplast qui se charge de le revendre aux industriels qui le recycleront. Le recyclage du PET permet de fabriquer de la laine polaire, de la moquette...

Le recyclage d'une tonne de PET permet l'économie de :

- 636,67 l de pétrole brut,
- 401,25 m3 de gaz naturel,
- 1,5 m3 d'eau,
- 12,05 MWh d'électricité.

LE PEHD

Le PEHD (polyéthylène haute densité) provient principalement des bouteilles et flacons en plastique opaque (bouteille de lait, flacon de gel douche...). Celui-ci est racheté par Valorplast qui se charge de le revendre aux industriels qui le recycleront. Le recyclage du

PEHD permet de fabriquer divers objets en plastique (moblier de jardin, sacs poubelle...).

Le recyclage d'une tonne de PEHD permet l'économie de :

- 833,22 l de pétrole brut,
- 244,5 m3 de gaz naturel,
- 8,38 m3 d'eau,
- 12,03 MWh d'électricité.

L'EMR, LES JRM ET LE GROS DE MAGASINS

L'EMR (Emballage Ménager Recyclable) est racheté par l'entreprise Emin-Leydier et recyclés dans son usine de Champblain dans la Drôme pour fabriquer de nouveaux cartons.

Les JMR (Journaux, Magazines et Revues) et le gros de magasin (autres papiers) sont rachetés par l'entreprise VALAURA. Le recyclage du papier permet de fabriquer de nouvelles feuilles.

Le recyclage d'une tonne de carton ou de papier permet l'économie de :

- 2,61 T de bois,
- 16,87 m3 d'eau,
- 10,98 MWh d'électricité.

LE VERRE



Le verre récupéré provient principalement des bouteilles et des pots en verre. Celui-ci est racheté par O-I

Manufacturing France et recyclé dans son usine de Veauche dans la Loire. Le verre collecté sur le canton d'Aime étant en mélange (le verre incolore est mélangé avec le verre coloré), celui-ci ne peut être utilisé que pour fabriquer du verre coloré.

Le recyclage d'une tonne de verre permet l'économie de :

- 0,66 T de minerai de sable,
- 0,54 m3 d'eau,
- 1,10 MWh d'électricité.

Le verre est un matériau qui est recyclable à l'infini.

Environnement

MACOT LA PLAGNE S'ENGAGE DANS LA CHARTE NATIONALE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES STATIONS DE MONTAGNE

Comme vous le savez peut-être la commune de Macot La Plagne est signataire depuis 2008 de la Charte Nationale en Faveur du Développement Durable dans les Stations de Montagne. Créée à l'initiative de l'ANMSM (Association Nationale des Maires de Station de Montagne), de l'association Mountain Riders et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), elle répond aux problématiques actuelles des communes de montagne (réchauffement climatique, dégradation des ressources et des espaces naturels...) en offrant un outil concret de diagnostic, d'action, d'accompagnement et de mobilisation, de gouvernance et d'information.

Les axes de travail se développent autour de 130 engagements répartis en 8 plans d'actions aux thématiques différentes :

- ✿ Aménagement durable du territoire
- ✿ Habitats respectueux
- ✿ Préservation des espaces naturels
- ✿ Eco Consommation d'eau et d'énergie
- ✿ Optimisation des transports
- ✿ Tourisme responsable
- ✿ Sensibilisation à l'environnement
- ✿ Fonctionnement transparent de la démarche et gouvernance.

Au cours de l'été 2009, un diagnostic initial, visant à évaluer l'engagement de la commune dans les différents thèmes du développement durable précédemment exposés a été réalisé. De ce diagnostic, il ressort entre autres que la commune doit :

- ✿ S'impliquer dans une approche environnementale de l'urbanisme.
- ✿ Favoriser la réhabilitation et la rénovation énergétique du bâti existant (et notamment de l'immobilier de loisirs).
- ✿ S'engager dans une démarche de protection et de valorisation du milieu naturel en oeuvrant notamment pour le maintien des activités agricoles et forestières.
- ✿ Oeuvrer pour une gestion optimale des énergies et des déchets.
- ✿ Oeuvrer pour le développement de modes de transports doux (transports en commun, covoiturages...).
- ✿ S'engager conjointement avec l'exploitant du domaine skiable dans des actions en faveur du développement durable.
- ✿ Renforcer l'information et la sensibilisation à l'environnement et aux enjeux du développement durable.

L'ensemble de ces pistes de travail sert actuellement à l'élaboration d'un plan d'action visant à l'application (au cours des mois et années à venir) de diverses mesures concernant ces points.

Afin de veiller à la bonne application de la charte et à l'animation des

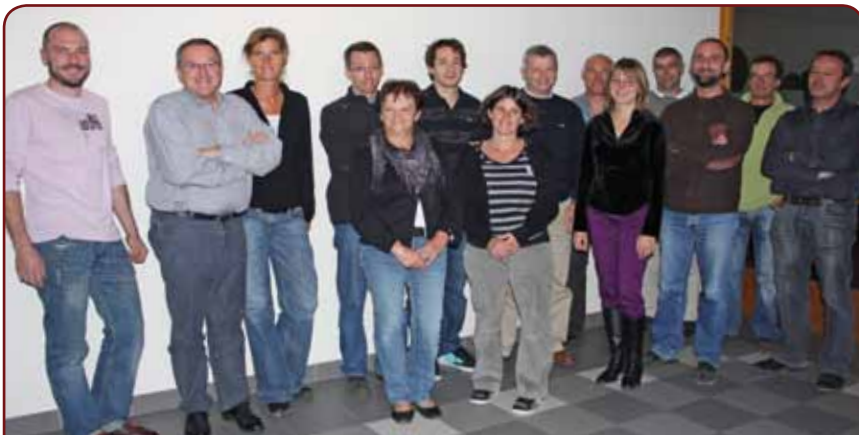


Préserver les ressources naturelles est aujourd'hui un enjeu incontournable du développement durable

différentes étapes du projet un coordinateur local a été désigné, il s'agit d'André Broche (4ème adjoint au maire délégué à l'environnement). De manière complémentaire, un comité local constitué de manière équilibrée entre les acteurs économiques, environnementaux et sociaux de la commune (élus, hébergeurs, commerçants, agriculteurs, exploitants de remontées mécaniques, ONF...), a été formé et joue le rôle de force de proposition pour l'ensemble du projet. A l'heure de la rédaction de cet article et au cours des mois à venir, ce comité sera chargé de définir un plan d'action définissant des mesures concrètes devant être appliquées à court, moyen ou long terme. Les premières propositions d'action devraient voir le jour dès la fin de l'année 2009.

Afin d'accompagner et de guider l'ensemble des stations signataires de la charte, un comité national a été formé. Il est composé de représentants de l'ANMSM, de l'ADEME et de Mountain Riders, d'associations nationales intervenant dans le domaine de la protection de la nature et de personnes qualifiées de divers organismes (experts scientifiques, ONG...). Ce comité pourra à terme attribuer une mention « éco-station » aux communes les plus impliquées dans la démarche et peut intervenir en cas de non respect des engagements pris par les communes.

Environnement



De gauche à droite :

Raphaël Montmayeur, artisan ; André Broche, 4^{ème} adjoint au Maire délégué à l'environnement, coordinateur local de la Charte ; Franka Luijendijk, Responsable de résidence Pierre et Vacances Belle Plagne ; Cyril Chenal, Chargé d'environnement à la Communauté de Communes du Canton d'Aime ; Séverin Garcia, Chargé de mission environnement et Système d'Information Géographique, Mairie de Macot La Plagne ; Jacques Laglaine, directeur de site, Société d'Aménagement de la Plagne ; Jacques Vibert, responsable service urbanisme, Mairie de Macot La Plagne ; Stéphane Koumanov, directeur de l'Ecole de Ski Français de Belle Plagne ; Gérard Ramin, Agent Forestier, Office National des Forêts ; Thierry Verron, directeur de l'école de Macot chef lieu ; Marie Frison citoyenne, membre du Centre Communal d'Action Sociale ; Cécile Reignier, service accueil, Maison du Tourisme de La Plagne ; Nadine Peytavin, Responsable Qualité Sécurité Environnement, Société d'Aménagement de La Plagne ; Nicolas Briançon-Marjollet, délégué au social, conseiller municipal et membre du Centre Communal d'Action Sociale. Etaient excusés le jour de la photo : Felicie Anselmo, Responsable de résidence Maeva Belle Plagne ; Marin Vivet-Gros, conseiller municipal délégué à l'Agriculture.



La chaufferie Biomasse à Plagne Centre est un exemple en termes d'énergie renouvelable

10 « écogestes » pour agir au quotidien pour la préservation de notre environnement !

Chacun d'entre nous par l'adoption de comportements individuels éco-responsables peut contribuer à son échelle à préserver notre planète ! N'attendons pas qu'il soit trop tard !

En tant que citoyens de la commune de Macot La Plagne, vous êtes invités à participer à la démarche ! Vous pouvez adresser toutes vos demandes d'informations, remarques ou suggestions aux animateurs du projet en envoyant un courriel à l'adresse suivante : courrier@macotlaplagne.com.

Pour plus d'information vous pouvez aussi consulter les pages Internet suivantes :

Le site Internet de la mairie : www.macotlaplagne.com rubrique environnement

> Le site Internet de Mountain Riders : www.mountain-riders.org

> Le site Internet de l'ANMSM : www.anmsm.fr/DD



Les androsaces - fleurs protégées - la biodiversité est un élément important de la charte

- ✿ *Je fais attention à ma consommation d'eau : je coupe l'eau lorsque je me savonne les mains ou je me lave les dents (un robinet classique consomme entre 6 et 10 l/minute), je préfère la douche au bain (c'est cinq fois moins d'eau utilisée) et je privilégie les produits d'entretien portant un écolabel.*
- ✿ *Je limite ma production de déchets : je privilégie les emballages recyclables lors de mes achats, je respecte les consignes de tri délivrées par la collectivité locale (cela permettra le recyclage de nombreuses matières), je traite mes déchets dangereux et mes encombrants en déchetterie et si j'ai un jardin, je constitue un compost pour mes déchets organiques (cela peut réduire mon volume de déchets de 20 % à 30 %).*
- ✿ *Je réduis mes consommations d'énergie : j'éteins la lumière quand je quitte une pièce, je ne laisse pas les appareils électriques en veille (chaque année, 450 à 500 kWh/an soit entre 40 et 50 euros sont dépensés par an et par logement par les appareils en veille), je réduis mon chauffage de 3 à 4 degrés quand je ne suis pas dans mon logement et de 2 degrés la nuit (je réalise ainsi 7 % d'énergie et je limite mes rejets de CO2).*
- ✿ *Je suis attentif à mes déplacements : je privilégie la marche à pied et le vélo pour les courtes distances, j'utilise les transports en commun et je pratique le covoiturage quand cela est possible, j'adopte une conduite souple (éviter les allures rapides et les démarrages en trombe réduit ma consommation de 10 % en moyenne).*
- ✿ *Je fais des achats responsables : je préfère les produits à base de matières naturelles, je privilégie les produits locaux ou de saison (afin de limiter les rejets de CO2 liés à leur production et leur transport), je suis attentif à l'emballage des produits (pour limiter ma production de déchets).*

Tous ces conseils sont aisément applicables. Nous avons tendance à les oublier trop vite alors qu'à l'échelle d'une population entière ceux-ci porteront sans nul doute leur fruit. Cette liste reste exhaustive et peut être complétée de nombreux autres petits gestes. Agir local c'est penser global !

Sports

MACOT LA PLAGNE ENCOURAGE SES ATHLÈTES



À l'initiative de Laurent BOCH, conseiller délégué aux sports, la commune s'est engagée dans un contrat d'insertion professionnelle (CIP), avec Thomas GIROD, jeune lugeur de haut niveau, qui actuellement se bat pour obtenir une qualification aux Jeux olympiques de Vancouver en 2010.

Le principe de ce contrat est simple, Thomas est détaché pour ses entraînements et pour ses compétitions durant les périodes d'automne et d'hiver. Ces journées sont prises en charge par la Fédération Française des Sports de Glace, par l'Etat et par la Région Rhône Alpes, et ne sont donc pas supportées financièrement par la collectivité. Le reste de l'année, Thomas est intégré aux services techniques de la commune, où il réalise les tâches dédiées à son poste d'adjoint technique. Il est alors rémunéré comme tout agent communal.

Thomas bénéficie donc d'un temps de travail aménagé annuellement afin qu'il soit dans les conditions optimales pour atteindre son objectif : la qualification aux Jeux olympiques de Vancouver en 2010.

Actuellement, Thomas s'entraîne sur son nouveau matériel afin d'être prêt pour les épreuves de qualifications.

Laurent BOCH, suit les résultats du jeune sportif, ainsi que ses plannings d'entraînement, et se charge de relayer les informations au conseil municipal.

Bonne chance à Thomas !!!

EN BREF...

ECLAIRAGE DES TENNIS

Comme vous avez dû le remarquer, les tennis du village sont depuis cet été éclairés le soir. Cette première saison a été un essai, qui a été concluant car les joueurs peuvent ainsi profiter de nos équipements sportifs y compris en soirée. Ils seront ensuite éteints à partir des vacances de la Toussaint, et remis en service dès le mois de mai prochain.

RENOUVELLEMENT ET ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Les filets du stade de foot ont été changés cet été, pour la plus grande joie des pratiquants. Ces travaux s'inscrivent dans les plans de

renouvellement et d'entretien des équipements sportifs gérés par Laurent BOCH.

Une réflexion est également en cours concernant la remise en état de la pelouse, et la matière qui sera utilisée.

Les équipements de la salle omnisports font également l'objet d'un renouvellement régulier, afin de maintenir à niveau leur qualité et d'assurer la sécurité des usagers.

ASSOCIATIONS SPORTIVES

En parallèle, les associations sportives sont soutenues par le biais des subventions : ASC Macot La Plagne, CBLS, Club des sports, FCHT, Freestylshow, Hockey Club de

Tarentaise, La Plagne Eaux Vives, VEO 2000, Tarentaise Judo et l'ASA.



Sports

DES SUPER RÉSULTATS DANS NOS CLUBS SPORTIFS....

D L'année 2009 a été une année émotionnellement forte au niveau des résultats sportifs des athlètes de la Commune.

Après un superbe hiver avec les résultats de **Julien LIZEROUX** et **Kevin ROLLAND**, c'est au tour des sportifs du Canoë Kayak et de la course à pied de nous faire rêver. Tout d'abord, **Nouria NEWMAN**,



Nouria Newman



sociétaire de la Plagne Eaux Vives, qui, cette année, a remporté pour la deuxième année consécutive, le titre de Championne de France junior de slalom. Ensuite, aux Championnats d'Europe juniors de slalom, elle s'est classée 2^{ème} en individuel, et a décroché le titre de Championne d'Europe par équipe. Son plus beau résultat de la saison est bien sûr son titre de Championne du Monde Junior de freestyle remporté à THUNN en Suisse. Avec ses copines du club **Marie et Tiphane BORLET**, elles ont remporté la médaille de bronze de slalom par équipe. Sur ces mêmes Championnats de France de l'Argentière, **Armand Rakowski** a fini Vice-Champion de France cadet en slalom canoë monoplace. **Marie BORLET** s'est, quant à elle, classée 3^{ème} de la finale de Nationale 1 à Foix.

Emeric VIBERT s'est lui aussi distingué cet été en devenant Champion de France avec l'équipe Rhône Alpes et se classant 3^{ème} en C4 ce qui

donne la première médaille de Course en Ligne aux Championnats de France à Dijon au club La Plagne Eaux Vives.

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe, composée de **Carla CERRUTI BOZZOLA**, **Gabin REPELLIN**, **Emeric** et **Valentin VIBERT**, devient Championne de France UNSS des collèges et les jeunes du club finissent meilleur club sur les Finales Rhône Alpes de slalom et de descente.

Pour le 20^{ème} anniversaire de la 6000 D, le club VEO 2000 a montré qu'il était toujours là vingt ans après la victoire de son président **Jean Marie GERMAIN** lors de la première édition.



Patrice Pasquier

Lors de l'Ultra 6000 D (110 km), nouveau parcours mis en place pour fêter les 20 ans de cette course, les victoires masculine et féminine sont revenues à deux membres de VEO 2000 : **Patrice PAQUIER**, 1^{er} en 12h30 et **Véronique GATINE** (28^{ème} et 1^{ère} féminine) en 16h30. Ensuite, **Olivier LECOMTE** a pris la 6^{ème} place en 14h03, **Yves PAYN** la 9^{ème} place en

14h20. On peut également citer les belles performances de **François ALLEMOZ** (21^{ème} place en 15h39), **Bernard VINSON** (51^{ème} en 17h46), **Jean Christophe MARTINEZ** et **Mahdi AMIMOUR** (73^{ème} et 75^{ème} en 18h45). VEO 2000 remporte ainsi le classement par équipes.

Pour la 6000 D, **Marc MAROUD** a pris la 3^{ème} place en 6h06 et **Joël PELLICIER**, la 6^{ème} place en 6h23.

Et pour finir, félicitations au club de roller hockey de Tarentaise qui remporte la 3^{ème} place au championnat de France poussin.



Equipe de hockey roller

Sports

LE VTT SUR LA STATION

Depuis le début de l'année, les différentes entités de la Plagne ont mené une réflexion sur l'avenir du VTT dans la station. En effet, Le VTT de descente prend une ampleur de plus en plus importante en tant qu'activité sportive d'été. Le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne, en partenariat avec l'Office de Promotion de la Grande Plagne, sont en train de travailler sur un projet à long terme.

À court terme, la station de La Plagne souhaitait proposer dès cet été quelques aménagements sur l'ensemble des stations.

Le Syndicat Intercommunal de La Grande Plagne avait donc demandé à chaque commune de travailler sur un premier projet qui pouvait être opérationnel dès la saison estivale.

Sur Macot, David ALLEMOZ, conseiller délégué et élu référent VTT, en collaboration avec les services techniques de la commune, ont travaillé tout le printemps sur un itinéraire à profil descendant et une zone ludique.

Un nouveau sentier VTT, d'une distance de 4,5 km et 800 m de dénivelé positif, a vu le jour au départ de la Roche de Mio. Les équipes ont également travaillé sur la réalisation d'une zone ludique avec virages relevés, bosses... à côté du stand de tir de Belle Plagne.

Parallèlement, d'autres entités se sont investies, comme la Société d'Aménagement de La Plagne, qui s'est occupée de la partie haute du chemin descendant de Roche de Mio.



En partenariat avec la MATO et les cars TRANSDEV, et grâce à une aide du Conseil Général, un service quotidien de navettes équipées de remorques vélo entre la vallée et le secteur des stations d'altitude, a été mis en place avec des tarifs bien inférieurs aux étés précédents (Echobus).

Ces nouvelles installations ont été inaugurées en juillet et ont eu un très beau succès durant la saison.

Les différents partenaires se sont remis au travail dès la fin de l'été afin de compléter l'offre VTT pour les années à venir. L'objectif est de développer cette offre sur les 5 ans à venir en investissant chaque année.



Pour l'année prochaine, la commune de Macot souhaite enrichir son offre en développant la descente vallée avec une remontée en Echobus. Il est envisagé de créer une piste bleue partant de Plagne Bellecôte et qui arriverait à Macot Chef lieu. Sachant que la liaison Roche de Mio/ Plagne Bellecôte existe déjà, cette descente pourrait atteindre plus de 2000 m de dénivelé sur 20 à 25 km.

Il est envisagé de créer, en partenariat avec la commune d'Aime, une deuxième zone ludique entre Aime 2000 et Plagne Centre avec une remontée gratuite à proximité.

La commune travaille également sur la possibilité de rendre mixtes certains sentiers carrossables du domaine. Une partie du sentier serait alors transformée en itinéraire à profil descendant pour les VTT.

Le but est de tout mettre en œuvre pour faciliter la pratique du VTT et proposer une offre ludique et accessible au plus grand nombre. Même les vététistes les plus chevronnés pourront s'amuser sur une piste bleue.

L'évènement phare de l'été prochain est l'organisation d'un rassemblement pour les deux roues basé sur la découverte du domaine. Ce rassemblement aurait lieu sur une journée. Un point central, le Col de Forcle, permettrait aux deux roues de l'ensemble du domaine de se rejoindre à un moment de la journée pour échanger autour de leur passion.



Sports

LA PISTE OLYMPIQUE DE BOBSLEIGH ET LUGE DE LA PLAGNE A ÉTÉ RETENUE PAR LA VILLE D'ANNECY DANS LE CADRE DE SA CANDIDATURE AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE 2018.

Dans le cas où Annecy serait retenue, la piste de la Plagne serait la troisième piste au Monde à accueillir deux fois les Jeux olympiques avec les pistes de Lake Placid - USA (1936-1990), et Innsbruck - AUT (1964-1976).

Initialement prévue pour les sportifs, la piste s'est développée et propose des descentes pour le grand public avec une utilisation en journée pour le sport et en soirée pour les touristes.

QUELQUES CHIFFRES DE 1992 À 2009

Epreuves internationales organisées :

16 en bobsleigh

6 en skeleton

7 en luge

Nombre de descentes sportives : 92 290

Nombre de passagers tourisme : 168 537

TRAVAUX

Le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne propriétaire de la piste a décidé en 2006 avec l'aide du Conseil Général, de l'Etat et de la Région Rhône Alpes de financer des travaux de rénovation :

- 1 - Changement de fluide frigorigène : substitution de l'ammoniaque par de l'eau glycolée.
- 2 - Couverture de la piste : afin de protéger la glace du soleil et des intempéries. Cela permet aussi une amplitude d'ouverture plus grande avec une fermeture repoussée fin mars/début avril.
- 3 - Ouvertures intermédiaires au virage 13 et au départ luge dames afin de faciliter l'accès à la piste pour les séances d'initiation et les stages de développement.

Coût des travaux : 6 000 000 euros

- Changement de fluide
- Couverture
- Entrées intermédiaires

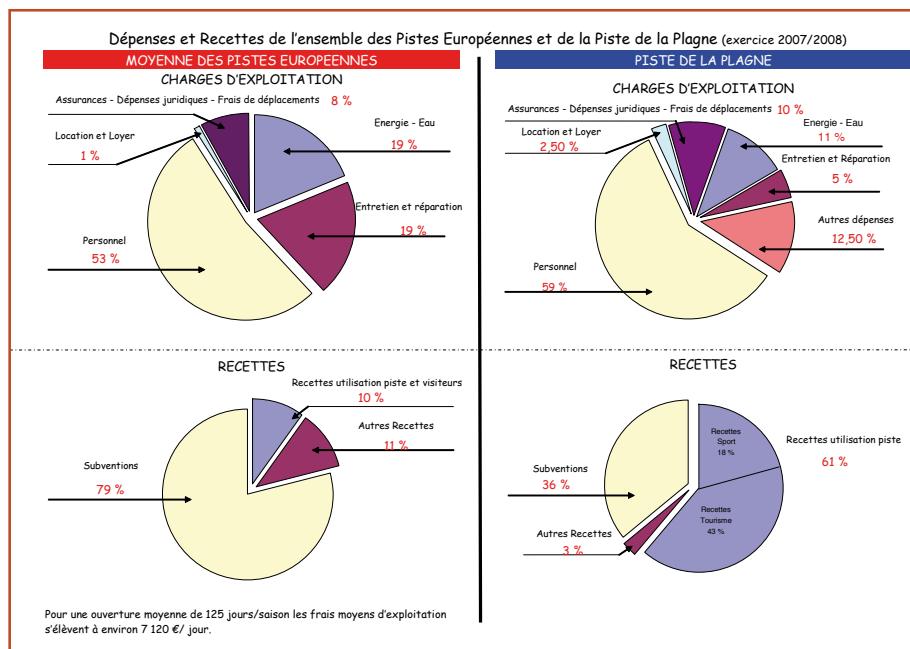
Financement :

Etat - 2 000 000 euros

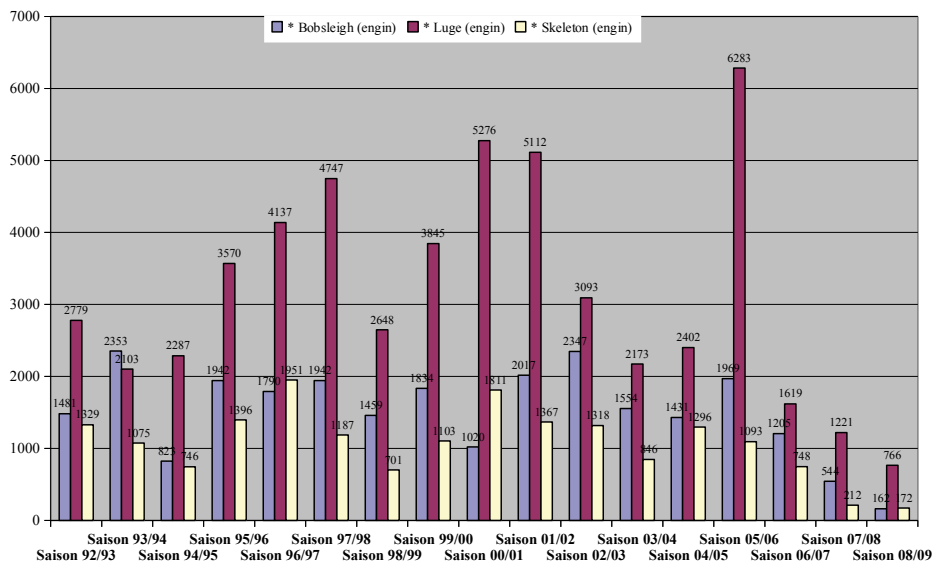
Conseil Général de la Savoie - 2 000 000 euros

SIGP - 1 200 000 euros

Région Rhône Alpes - 800 000 euros



EVOLUTION DES DESCENTES SPORTIVES



EXPLOITATION ACTUELLE

Malgré les sommes importantes engagées pour la rénovation de la piste, son avenir n'est pas assuré pour autant.

Le Ministère des Sports ne verse plus de subvention depuis le 31 décembre 2008 et la Fédération Française des Sports de Glace souhaite mettre la Piste de la Plagne en concurrence avec celle de CESANA en

Italie et ne plus s'engager comme elle le faisait par le passé.

De ce fait pour la saison 2009-2010, le Conseil d'Administration de l'Association Bob Luge a défini un budget de crise et la piste sera ouverte en priorité pour les descentes touristiques et des heures d'entraînement seront proposées au Club de Bob Luge et Skeleton de Macot La Plagne en après-midi uniquement.

Association sportive

L'ASSOCIATION SPORTIVE CYCLISTE DE MACOT LA PLAGNE EN QUELQUES MOTS...

L' Association Sportive Cycliste Macot La Plagne (ASC) est un club sportif sous statut d'association loi 1901. L'origine de ce club cycliste remonte à 1972, avec l'Association Sportive et Culturelle de Macot La Plagne. Cette association sportive regroupait différentes activités, notamment du bob, du ski ou encore du vélo. Sous l'impulsion de Georges VIVET, l'Association Sportive et Culturelle devient en 1984 un club strictement cycliste (Association Sportive et Cycliste de Macot La Plagne). Dès cet instant, l'affiliation du club a été faite auprès de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Lors de la modification des statuts à l'association en 1984, le club crée dans le même temps une école de cyclisme destinée aux jeunes de 8 à 14 ans.

Au début des années 1990, le VTT compte de nombreux adeptes. Ainsi, en 1992, le club compte ses premiers licenciés en VTT, en mettant en œuvre une option VTT aux licences. Suite à une demande de certains parents, l'A.S.C. ouvre les portes de l'école de cyclisme aux jeunes de 5 à 7 ans en 1995. En 1999, de nombreux coureurs spécialisés en grimpees cyclistes souhaitaient évoluer au sein de la FSGT puisque cette fédération est organisatrice de courses de côtes dans notre région. Afin d'éviter une fuite des coureurs et afin de répondre à un besoin clairement formulé, le club s'est affilié à cette fédération.



Nicolas Ougier



Le Club

Association sportive

L'ASC Macot La Plagne s'est développée au fil des années pour compter aujourd'hui une soixantaine de licenciés répartis dans toutes les catégories (école de cyclisme, pass cyclisme, FFC, cycloportif, FSGT). Le développement du club s'explique principalement par le fait que l'ASC est attractive de par son dynamisme, sa convivialité, sa simplicité, son accueil ou encore sa renommée. La qualité de ce club a donc fidélisé de nombreux cyclistes de la Haute Tarentaise et de Tarentaise et continuera demain, à attirer de nouveaux coureurs.

Depuis de nombreuses années, l'ASC Macot La Plagne est organisatrice de courses et intervient depuis quelques temps, en partenariat, dans des courses indépendantes (au niveau de l'assurance et des demandes préfectorales).

En termes relationnels et d'esprit club, une permanence est tenue chaque samedi (bureau ancienne mairie). Cette permanence est un lieu de rencontre et de renseignements divers (vision du calendrier, inscriptions à des courses, achat de vêtements ou matériels....). Certains coureurs du club ont suivi des formations pour intervenir sur le terrain comme commissaire ou éducateur.

En termes de résultats l'A.S.C est devenue le troisième club de Savoie et est très respectée et redoutée au départ des courses. Ainsi le club obtient environ une vingtaine de victoires chaque année, plus de cinquante podiums au scratch et une centaine de podiums par catégorie. Il est à noter que les coureurs se déplacent dans toute la région Rhône Alpes et pour certains dans toute la France.

Depuis quelques années, devant le succès des cycloportives, le club s'est orienté vers ce genre de course qui permet à tout le monde de s'exprimer suivant sa valeur. Il est à noter que les licenciés du club sont très performants dans ces courses puisqu'ils les remportent assez souvent dans leurs catégories respectives et même le classement par équipe sur certaines d'entre elles.

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Nicolas OUGIER
Secrétaire : Emmanuelle MANTEAUX
Trésorière : Nicole OUGIER
Arbitre Régional Courses : Jo VIVET

Une permanence est assurée tous les samedis de 16h30 à 18h00 à l'ancienne mairie.

Contact : 06.81.62.96.53 / 04.79.09.72.56



Eric Caruso



Eric David

A.S.C MACOT LA PLAGNE 2009 • 52 LICENCIÉS DONT 45 FFC ET 9 FSGT (2 DOUBLE LICENCE)

COURSES :

Participation à 145 courses dans toute la France : Savoie, Haute Savoie, Isère, Drome, Ardèche, Ain, Rhône, Loire, Hautes Alpes, Bouches du Rhône, Jura, Vaucluse, Puy de Dôme, Nièvre, Lozère, Alpes de Haute Provence, Côte d'Or, Loiret, Cantal, Vendée, Guadeloupe, Réunion, Et aussi en Italie, Suisse, Suède.

- 32 COURSES FFC
- 9 CYCLOCROSS
- 38 CYCLOSPORTIVES
- 4 GENTLEMEN ET CLM
- 34 GRIMPÉES ET CIRCUITS
- 28 VTT

ENGAGEMENT :

56 courses FFC, 9 cyclocross, 149 cycloportives, 10 gentlemen et CLM, 70 grimpees et circuits, 42 VTT.

RESULTATS :

- 14 VICTOIRES AU SCRATCH
- 11 CYCLOSPORTIVES (DESBRINI 1, OUGIER 10)
- 1 GRIMPÉE (OUGIER 1)
- 1 CIRCUIT (BELLINA 1)
- 1 VTT (CARUSO/DAVID 1)
- 46 PODIUMS AU SCRATCH (17 DE 2^{ÈME}, 15 DE 3^{ÈME})
- 37 VICTOIRES PAR CATÉGORIES
- 95 PODIUMS PAR CATÉGORIES (31 DE 2^{ÈME}, 27 DE 3^{ÈME})

Association sportive

CLUB DE BOSLEIGH LUGE ET SKELETON

Le 28 mai 1984, la luge et le bobsleigh se détachent de l'ASC (Association Sportive, Culturelle de Macôt La Plagne) pour former : Le Club de Bob, Luge, Skeleton (CBLS) de Macot la Plagne, ayant eu pour président entre autres : Christian COSTERG, André BROCHE, Michel ASTIER-PERRET.

C'est un club de tradition alpine, présidé aujourd'hui par Yves BOYER (ancien lugeur et skeletonneur de haut niveau) assisté par les membres du bureau qui assurent la formation des sportifs dès l'âge de 8 ans pour la luge, 14 ans pour le skeleton et 16 ans pour le bobsleigh. Ce sont des sports forts en sensations et chacun y trouve son compte, du débutant au sportif de haut niveau, en loisirs ou en compétition.

Le club forme et accompagne les jeunes à la compétition jusqu'au niveau international.

Des initiations, à moindre coût, sont proposées durant l'hiver afin de faire découvrir les disciplines Bob, Luge et Skeleton

Pour nous contacter : Tél : 04.79.09.08.24

E-Mail : cbbs@wanadoo.fr

Site-internet : www.cbbs-laplagne.fr

LE BOBSLEIGH : LA FORMULE 1 DES GLACES



Aujourd'hui le bobsleigh est un sport olympique à part entière. Spectaculaire et explosive, cette discipline requiert d'énormes qualités athlétiques, ainsi qu'une bonne connaissance de la mécanique de l'engin.

Concentration, maîtrise et finesse doivent caractériser l'étoffe d'un bon pilote.

Bruno MINGEON nous a fait rêver en étant médaillé aux JO de Nagano 1998 puis champion du monde en Bob à IV à CORTINA d'AMPEZZO en 1999.

Des stages d'apprentissage au pilotage, débutant et perfectionnement, sont organisés durant la saison, le but étant de permettre à des jeunes de piloter du départ Bob et de pouvoir participer aux Championnats de France

Les premiers championnats de France de poussée ont été organisés, les 17 et 18 octobre 2009 à Belfort. Les équipages du CBLS ont remporté les titres de Champions de France de poussée en Bob à IV et à II. (Photos podium II et IV)

LA LUGE : VITESSE, MENTAL ET PRÉCISION

La luge, à sa conception, était un traîneau utilisé pour le transport du bois en forêt. Les premières compétitions ont vu le jour à Davos en 1913.

Aujourd'hui, les athlètes dévalent les pistes artificielles à plus de 130 km/h.

Grâce à l'action coordonnée de toutes les parties du corps, le lugeur dirige son engin comme bon lui semble. C'est alors un réel jeu de trajectoires et de sensations qui débute. La luge est un sport hors du commun qui attire petits et grands et qui garantit une progression rapide et des sensations fortes.

Avec notre entraîneur, Yann FRICHETEAU (ancien lugeur de haut niveau), l'activité entraînons permet de travailler le côté musculation et de développer le matériel par l'intermédiaire de regroupements réguliers et de stages de poussée sur glace.

Durant l'inter saison, les jeunes peuvent aussi découvrir une nouvelle discipline : la luge à roulettes sur route ou sur la piste de la plagne non glacée, tous les mercredis. Le premier essai est gratuit. C'est une discipline forte en sensation qui se rapproche de la luge sur glace et qui permet de faire le lien avec l'activité d'hiver.



Une compétition de poussée a lieu chaque année, fin août à Méranzen : 4 lugeurs ont participé Un stage sur une piste étrangère est organisé chaque année afin de découvrir une nouvelle

piste et ainsi proposer une activité sportive mais aussi culturelle à nos adhérents sélectionnés. Durant les vacances de la Toussaint, en attendant l'ouverture de la piste de La Plagne, 13 lugeurs sont partis en stage en Allemagne à Winterberg et Oberhof. Pour certains, c'était leur première expérience de la glace.

Haut niveau luge : 4 athlètes lugeurs courent sur le circuit international :

1 senior : Thomas GIROD

3 juniors : Anouk TISSOT, Morgane BONNE-FOY, Morgane VILLIEN.

LE SKELETON : KAMIKAZES DES GLACES

Un sport sensationnel...

Discipline se situant entre la luge et le bobsleigh, le skeletonneur s'élancera du départ bob.

Pour ce faire, il sprinte au côté de son skeleton (dépourvu de freins), puis s'allonge à plat ventre la tête en avant. Afin de piloter son engin, l'athlète doit se servir de la tête, des épaules et des genoux, ainsi qu'exercer un petit transfert de poids afin de tordre le skeleton légèrement pour permettre à ce dernier de s'approcher de la ligne parfaite dans les parties droites, et lors des entrées et sorties de virage. La position du pilote est déterminante, au niveau de la conduite comme de l'aérodynamisme. Ainsi, les épaules doivent être bien plaquées et la mentonnière du casque au ras de la glace.

Les vitesses peuvent dépasser les 120 km/heure sur la piste de La Plagne, et les athlètes peuvent subir une pression allant jusqu'à 5 G (gravité), soit plus qu'un astronaute lors du décollage d'une capsule spatiale. La pratique de ce sport est ouverte aux hommes et aux femmes dès l'âge de 14 ans, et peut se faire de façon récréative comme compétitive, pouvant même amener le sportif accompli et chevronné à une participation olympique...

Ivresse de la vitesse et défi personnel...

Nous organisons des séances d'initiations accessibles à tous avec un départ du virage 12 puis du virage 6 (la piste compte 19 virages). N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Venez tous nous retrouver sur la glace ! N'hésitez pas à consulter le site Internet du club pour retrouver toutes les infos :

Site-internet : www.cbbs-laplagne.fr

URBANISME

SCOT TARENTEISE

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Les 43 communes de Tarentaise vont s'engager dans la mise en place d'un SCOT.

Ce document de planification a été introduit par deux lois : la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) de décembre 2000 et la loi UH (Urbanisme et habitat) de juillet 2003.

C'est un document de planification stratégique qui porte une vision dynamique d'un territoire dans un projet global et fixant des objectifs d'aménagement.

Il prend en compte :

Les orientations et normes qui lui sont supérieures (Directives Territoriales d'Aménagement, dispositions particulières aux zones de montagne,...).

Les programmes d'actions des autres collectivités et établissements publics.

Les orientations de gestion équilibrée de la ressource en eau, en qualité et quantité, définies par les Schémas Directoires d'Aménagement et de Gestion de l'Eau.

Il impose ses orientations aux PLU.

SON PROCESSUS D'ÉLABORATION

Il fixe les objectifs des politiques publiques en matière :

- d'habitat et de logements
- de mixité sociale,
- de développement économique et touristique,
- de déplacements, de maîtrise du trafic automobile,
- d'équipement commercial et artisanal.

Il détermine (et peut délimiter précisément) les espaces et sites naturels et agricoles à protéger.

Il peut définir les grands projets d'équipements et de service en particulier de transport.

Les principes directeurs à respecter

Article L 1.121.1 du code de l'urbanisme : les documents d'urbanisme déterminent les conditions permettant d'assurer l'équilibre entre :

- le renouvellement urbain et le développement rural nécessaire à la satisfaction des besoins et la préservation des espaces agricoles et forestiers, la protection des espaces naturels et des paysages,
- la diversité et la mixité sociale dans l'habitat

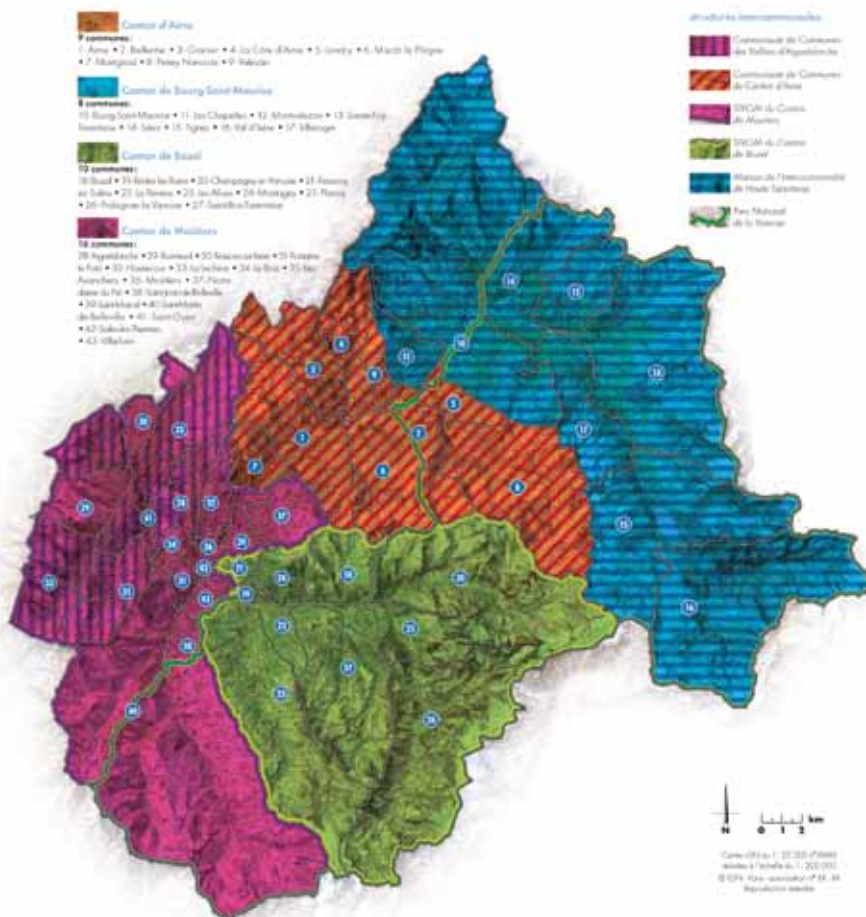
- urbain et rural
- l'utilisation économe de l'Espace,
- la maîtrise des déplacements,
- la préservation de la qualité des milieux (air, eau,

- sol) et des paysages,
- la réduction des nuisances sonores,
- la sauvegarde du patrimoine bâti,
- la prévention des risques de toute nature.

Le SCOT: Son processus d'élaboration



Le territoire concerné



Histoire

LA VIE D'OUTREFOIS EN ALPAGE

Avant les années 1960 et la création de la station de La Plagne, les habitants de Macot La Plagne vivaient essentiellement de l'agriculture, des arbres fruitiers, de l'exploitation forestière et certains travaillaient aux mines pendant l'hiver.

On trouvait à Macot deux épiceries, une boulangerie, 5 bars dont 1 à Sangot.

Les Macotais possédaient quelques bêtes et quelques arpents de terre pour vivre. Ils se partageaient entre la vie au village et dans les montagnettes, où ils suivaient les bêtes.

Chaque famille possédait 5 à 6 vaches à lait en moyenne, le nombre pouvait aller jusqu'à 10 et même plus pour les plus fortunés. Au mois de mai, les familles montaient dans les montagnettes avec les bêtes jusqu'à la mi-juin, puis dans les alpages. En effet, les bêtes étaient conduites le plus haut possible pour pâturer afin de réserver les prés les plus rentables pour la production de foin. Le voyage jusqu'à l'alpage se déroulait en plusieurs étapes. Les bêtes suivaient la repousse de l'herbe après la fonte de la neige, par exemple : Sangot/Villard de Sangot/Pantier/Les Thuiles/Plan Bois. Les propriétaires faisaient paître leurs vaches presque uniquement sur les communaux (bordure de forêts) afin de garder les prés de fauche. Ils faisaient donc attention que la forêt ne se développe pas.

Dans les montagnettes, les familles fabriquaient la tome et le beurre uniquement pour les besoins de la famille. Souvent les femmes se retrouvaient seules avec les enfants pour s'occuper des bêtes, les nourrir, les traire et fabriquer le fromage, les hommes restant au village pour s'occuper des champs.

A la mi-juin, les bêtes étaient montées en Alpage.



Abords d'un chalet d'alpage

Sur la commune, il existait deux alpages : La montagne de La Plagne et La Montagne de La Forclaz. Les génisses et les moutons étaient sur la montagne de l'Arpette et les veaux à Nantégie (actuelle Lovatière). Lorsque les veaux étaient montés au printemps, 5 à 6 garçons du village venaient aider le berger pour les garder car les veaux avaient tendance à s'enfuir de l'alpage.



La traite à la Pachonnée

Les alpages étaient gérés séparément par des « Procureurs » nommés par la commune. Ils étaient complètement indépendants les uns des autres.

Chaque alpage était exploité en fruit commun. Le mot « fruit » fait référence au gain réalisé lors de la vente du fromage et le mot « commun » désignant tout simplement le fait que l'alpage était exploité en commun.

L'ensemble des vaches de la commune (et uniquement de celle-ci) était réuni

en deux troupeaux répartis comme suit :

2/3 sur la montagne de La Plagne, 1/3 sur la montagne de La Forclaz. Ce temps d'alpage permettait de libérer la main d'œuvre pour la fenaïson et rentrer le fourrage nécessaire à la constitution de réserves pour l'hiver.

Les procureurs géraient complètement l'alpage qui leur était dévolu. On pouvait trouver jusqu'à 200 vaches à La Plagne et une centaine à La Forclaz appartenant à différents propriétaires.

Les procureurs s'occupaient de ravitailler les chalets d'alpage en nourriture : pâtes, pain, polenta... et de la viande uniquement le jour de la pesée (en juillet). Ils se chargeaient de vendre le fromage et surtout devaient négocier les prix (négociation qui pouvait durer des semaines)

Comme tous les chalets d'alpage étaient chauffés au bois, les procureurs avaient pour mission de recruter une personne du village qui s'occupait de couper et de monter le bois nécessaire.

Les procureurs embauchaient du personnel dont les tâches étaient rigoureusement définies.

Par exemple, pour l'alpage de La Plagne, une dizaine de personnes s'occupaient du troupeau et de la fabrication du fromage :

Un fruitier et un séracier pour la fabrication du beaufort et du sérac. Ils s'occupaient également de l'entretien du chalet et de la préparation du repas.

2 pachonniers : ils avaient la charge de déplacer les pachons, piquets où l'on attache les vaches pour les traire. Ce système permettait de répartir le fumier sur une plus grande surface, travail qui leur était également attribué.

3 personnes s'occupaient de faire paître les bêtes : un Maître-berger + 2 aides. Au milieu des troupeaux à la pachonnée se trouvait la Bouta* où deux bergers dormaient la nuit. Cette cabane était déplacée en même temps que la Pachonnée.

1 Keula : Celui-ci transportait le lait du lieu de traite jusqu'au chaudron de fabrication qui se trouvait dans le chalet, avec des bouilles de 30 à 40 l (gros bidons de lait).

2 saluts pour le beaufort et 1 salut pour le sérac : le salut avait la charge

Histoire

de descendre, tous les deux jours, les fromages finis du chalet jusqu'à la cave à Plagne Centre (entrée de la station). Ils portaient le fromage sur le dos avec un appareil qui s'appelait l'Oiseau. Les fromages pesaient de 40 à 50 kg et plus.

Tout ce personnel assurait la traite à la main deux fois par jour dans une seille* et la chaise à une patte appelée « botta-cul » attachée sous le derrière.

Dans chaque alpage, le personnel était logé dans des chalets où l'on fabriquait également le beaufort et le sérac.

Dans la montagne de La Plagne, les troupeaux et le personnel faisaient plusieurs haltes tout au long de l'été : à Plagne Villages (Aollets Bas et Aollets Haut – actuelle La Bergerie), à Plagne Soleil (le chalet des larges*), au Dou du Praz (actuel restaurant), au Leitchoum* et à Trieuse.

Dans la montagne de la Forclaz, le personnel était moindre car le troupeau était plus petit : 1 maître berger et 1 commis, 1 fruitier, 1 séracier, 1 pachonnier, 1 salut, 1 Keula.

De même, les troupeaux faisaient plusieurs haltes : au Verdon sud (actuel restaurant), A la Forclaz (2 chalets + une cave), à Praplan et à la Roche Fendue.

Le chalet sous la Roche Fendue proposait un confort minimum : l'emplacement pour le chaudron et des couchages sommaires. De plus, l'accès était très difficile. Pendant des années, le commis montait le chaudron sur le dos. Plus tard, le chemin a été élargi afin que le mulet puisse passer avec le chaudron sur le bat.

Chaque propriétaire était rémunéré proportionnellement au lait donné par ses bêtes. La pesée qui définissait le rendement du propriétaire avait lieu une fois dans la saison d'été (fin juillet/début août). C'était un moment important de la vie de l'alpage. Les conseillers montaient et le curé venait bénir le troupeau. Les vaches étaient regroupées par propriétaire. Le lait de chaque bête, fraîchement traité, était pesé. La quantité produite ce jour-là servait de base pour rémunérer les propriétaires en fonction du prix (moins les frais de l'alpage) que les procureurs négocieront pour la vente du fromage.



Une famille aux champs

A l'automne, c'était la démontagnée : les vaches redescendaient dans leurs montagnettes.

Lors de ce voyage, deux vaches étaient mises à l'honneur : la reine du troupeau (celle qui avait gagnée le plus de duels) et la reine du lait (celle qui avait produit le plus de lait). Les propriétaires leur

posaient sur la tête, entre les cornes, « une sorte de couronne » qui les différenciait des autres vaches.

Parfois, les familles restaient dans les montagnettes jusqu'en décembre et même janvier afin de terminer le fourrage fauché sur place.

Ceci afin d'éviter de le redescendre à Macot ou Sangot sur le dos ou avec le mulet.

Pendant l'hiver, une fois redescendues des montagnettes, les familles et les bêtes restaient au village. Le lait était porté en fruitière pour fabriquer du beaufort d'hiver.

Il existait alors deux fruitières qui ouvraient au mois de décembre ou janvier et restaient ouvertes jusqu'au mois de mai :

- A Macot : à l'emplacement de la mairie

- A Sangot : sous l'école (Maison les Pommiers).

Pendant l'hiver, les hommes travaillaient comme bucherons ou comme mineurs aux mines de La Plagne (Plomb argentifère) ou de Bonnegarde du bas (Charbon), et quelques uns dans les scieries de la commune. Il en existait 5 dans la commune : une à Sangot, 3 à Macot et une à Bonnegarde.



Le fruitier : fabrication de Beaufort

Les femmes, quant à elles, s'occupaient de l'écurie, des bêtes, de la traite matin et soir. Elles apportaient le lait en fruitière dans des seaux et des bouilles parfois de 30 l, à même le dos. Elles revenaient chercher le petit lait (proportionnellement au lait apporté) pour nourrir les cochons et les veaux.

Ces fruitières étaient gérées par deux responsables (un ancien et un nouveau) nommés pour deux ans par la commune. Comme les procureurs, ils avaient la charge de la fabrication du fromage et de la vente. Ils embauchaient également un fruitier pour l'hiver.

* *Leitchoum* : Pissenlit

* *larges* : mélèzes

* *Seille* : récipient en bois

* *Bouta* : Cabane en bois où couchaient deux bergers la nuit.

* *Bouille* : récipient en fer de 20 ou 30 l

Remerciements : M. Gabriel ASTIER PERRET qui a eu la gentillesse de venir en Mairie nous raconter la vie d'autrefois, ainsi qu'à M^{me} Laurette ROGUET et M. Marc MONTMAYEUR pour les photos.

CALENDRIER PROVISOIRE DES ÉVÉNEMENTS 2009 – 2010

JANVIER 2009

30 - Concert de Thomas Fersen, salle des Congrès à BPL (recette reversé à la banque alimentaire)

31 - La Gorzderette à Champagny

FÉVRIER 2009

17 - Winter Dark Dog Tour by Dynastar à Plagne Centre

25 & 26 - Playstation Tour, à Plagne Centre

MARS 2009

13 - La Tel'M, 4^{ème} rassemblement de Télémart à Aime 2000

14 * - 3^e Trail des Neiges à Plagne Centre

17 au 20 * - Finale de la Coupe du Monde de Télémart épreuve à Montchavin et la Plagne

AVRIL 2009

31 au 3 - 3^{ème} édition du Winter Urban Plagne

5 & 6 - Démo Tour Rossignol à Plagne Centre

10 - Finale Coq de Bronze poussins, stade du Dahu à Belle Plagne

18 - Grand Prix du Club des Sports, stade JLC à Plagne Centre

* Nocturne

Changement d'heure le 28 mars 2010



Macot
la Plagne

MAIRIE DE MACOT - LA PLAGNE

BP 04 - Macot la Plagne

73216 Aime Cedex

Tél. 04 79 09 71 52

mairie@macotlaplagne.com

www.mairie-macotlaplagne.fr